

Un sacré parcours cynophile.

Lorsque l'on questionne un responsable cynophile ou un utilisateur dans le monde canin, Le nom de Jean-Paul Petitdidier est aussitôt associé à l'agility, ce sport canin le plus pratiqué aujourd'hui dans le monde.

Ceci est beaucoup trop réducteur pour retracer l'activité cynophile déployée par Jean Paul depuis la fin des années 80 ou il s'investit avec une petite équipe pour la création, la mise en place et le développement de L'agility dans nos structures nationales ; la Société Centrale Canine, les Société Canines Régionales d'alors devenues Associations Canines Territoriales, et nos clubs d'utilisations eux-mêmes devenus Clubs d'éducation et d'utilisation.

Il réussit parfaitement grâce à son charisme, son tempérament de battant et sa volonté sans faille de réussir cette première étape. Son engagement pour cette discipline l'a conduit aux plus hautes instances internationales, la Fédération Cynologique Internationale, (FCI) ou il assumait la présidence de la commission internationale d'Agility de nombreuses années.

Mais son action en France pour l'Agility, n'a représenté qu'une partie ; j'oserais même dire qu'une petite partie de son engagement cynophile pour cet homme au caractère bien trempé et chef d'entreprise très actif.

En effet, parallèlement à l'agility, Jean Paul a bien compris qu'il était indispensable de créer et mettre en place dans nos associations affiliées et les clubs d'utilisation de véritables structures indispensables à L'EDUCATION CANINE.

C'est ainsi qu'a été créé en 1991 à la Société Centrale Canine la Commission EDUCATION AGILITY. Jean Paul Petitdidier en devient le premier président.

L'agility était une bonne base d'éducation et dans les clubs, à cette époque se pratiquait une éducation qui comportait essentiellement de l'obéissance et ressemblait plus à une préparation aux disciplines pratiquées qu'à une éducation sociale du chien pour son intégration harmonieuse dans la société.

C'est ainsi que Jean-Paul mis en place au sein de la CENA d'alors un groupe de travail ayant pour mission la formation de moniteurs en éducation canine (MEC) et in fine, dans les clubs, organisation de stages de formations d'éducation canine par des moyens modernes de communication et des méthodes non coercitives d'éducation avec des vétérinaires, des moniteurs en éducation spécialement formés aux méthodes naturelles d'éducation répondant à une politique d'intégration du chien aussi bien en milieu urbain que rural.

Le TAESC (Test d'Aptitude à l'Education Sociale du Chien) et Le CAESC (certificat d'aptitude à l'éducation sociale du chien), test d'éducation et de sociabilité du chien et test pour le conducteur.

Mise en place de convention avec les villes afin d'organiser un stage d'éducation familiale du chien et un parcours « citoyen » ouvert à tous les propriétaires de chiens de la commune

Création dans les clubs de « L'Ecole du chiot » (labellisée SCC/CNEAC) animée par des moniteurs spécifiquement formés à la méthode naturelle.

En matière de protection des morsures pour les enfants il créa avec le CD ROM « Loupy », attirant l'attention des enfants sur leur comportement face au chien, un véritable outil de communication grand public.

Puis en 2005 le guide des bonnes pratiques canines ; Livret ayant pour but de donner des conseils aux futurs acquéreurs pour l'achat d'un chiot et une bonne intégration dans le milieu familial mais également sur leurs obligations vis-à-vis de l'animal.

Le site internet « La Maison du Chien » pour l'accueil et l'information du grand public.

De nouvelles disciplines apparurent au fil des ans et Jean-Paul les a acceptées et promotionnées au sein de la commission devenue en 2006 CNEAC (commission nationale d'éducation et d'activité cynophiles) :

- L'Obérytmée, aujourd'hui rebaptisée Dog-Dancing -Les chiens visiteurs -Le Cani-Cross -Le fly Ball
- L'attelage canin

Je ne cite pas les nombreuses autres activités et fonctions de Jean-Paul au sein de son club d'éducation, des ses fonctions de président de Canine territoriale, de ses fonctions et de sa vice-présidence de la SCC